L’État dépense 100 millions d’euros par an en bureautique : Microsoft capte l’essentiel des licences, dénonce la Cour des comptes

27/10/2026 à 16h30



La Cour des comptes juge trop forte la dépendance de l’État aux outils bureautiques et collaboratifs de **Microsoft**, alors que la France affiche des objectifs de souveraineté numérique.

Dans un rapport publié le 22 octobre 2026 et repris le 27 octobre par *La Dépêche du Midi*, elle évalue à **environ 100 millions d’euros les dépenses annuelles totales en bureautique et services collaboratifs des ministères** pour 2025, sur un parc d’environ 860 000 postes informatiques.

La grande majorité des licences payantes sont fournies par Microsoft : près de **49 millions d’euros** seraient consacrés à ses licences, selon les chiffres repris par le quotidien. Il serait donc inexact de dire que les 100 millions d’euros vont entièrement à Microsoft.

La Cour des comptes recommande une stratégie plus ambitieuse de migration vers les logiciels libres et des solutions souveraines, avec un calendrier pluriannuel. Les économies envisageables grâce à une meilleure maîtrise de ces coûts

pourraient atteindre, selon le scénario étudié, plusieurs dizaines de millions d'euros annuels, jusqu'à environ 65 millions d'euros d'après *La Dépêche*.

L'institution s'intéresse également à l'alternative développée par l'administration, « La Suite », comprenant des outils de visioconférence, de messagerie et de travail collaboratif. L'enjeu est à la fois budgétaire et stratégique : limiter la dépendance de services publics essentiels envers des fournisseurs étrangers.

Sources : La Dépêche du Midi, 27 octobre 2026 ; ZDNet, 22 octobre 2026.